

NEGOCIER UN ACCORD D'ENTREPRISE DANS LE SECTEUR ESSMS : NAO ET AUTRES THEMATIQUES

CLASSE VIRTUELLE

Objectifs

Connaître les contours et les enjeux des négociations d'entreprise

Maîtriser le calendrier des négociations facultatives et obligatoires

Identifier les possibilités de négociation sur ces sujets

Programme

■ L'art de la négociation

- La mise en œuvre du dialogue social en entreprise
 - La primauté donnée à l'accord d'entreprise
 - Les nouveaux moyens facilitant la négociation collective
 - La négociation dérogatoire
 - La place de l'agrément
- Organisation de la négociation après les ordonnances Macron
 - Accord de méthode
 - Accord d'adaptation/de transition
 - Construction d'un accord d'entreprise
 - Préparation de la négociation
 - Conduite de la négociation
 - Rédaction de l'accord
 - Révision/dénonciation de l'accord

■ Les négociations obligatoires

- Négocier en présence d'accord portant sur la périodicité et le contenu des négociations obligatoires : applications des règles négociées
 - L'agenda social
 - La place de la BDESE
 - Les moyens donnés à la négociation d'entreprise
- Négocier en l'absence d'accord portant sur la périodicité et le contenu des négociations obligatoires : applications des règles supplétives
 - Les thèmes de négociation obligatoire
 - Le contenu des négociations obligatoires
 - Exemple de contenu d'accord de N(A)O Cas pratiques

Durée

3 heures

Intervenant

Maître Mélanie SOUTERAU-THIEBAUT, Avocate associée, Cabinet Barthélémy Avocats

Public(s) et prérequis

Directeurs, DRH/RRH, Assistants RH

Être amené à négocier un accord d'entreprise

Nombre de participants

5 à 15

Modalités d'accès à la formation

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, d'un micro et d'une webcam

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices... Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée. Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Prix : 150 € par personne

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30

Les informations de connexion seront transmises après réception du bulletin d'inscription. Un contact URIOPSS sera indiqué aux participants en cas de problème technique